



LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES

Au début des années 80, la vie sauvage du Nord-Ouest Namibien était presque en extinction en raison du braconnage, de la chasse illégale, des nombreuses sécheresses... Quelques rhinocéros noirs, éléphants du désert et autres espèces réussirent à survivre. En 1983, les premiers efforts de protection des ressources naturelles ont commencé. A cette époque, les milieux décisionnaires environnementaux voyaient dans les communautés une source de problèmes, alors que l'approche communautaire voyait dans les partenariats avec les dirigeants locaux une partie de la solution.

Malgré la guerre et un climat politique hostile, la communauté des « game guards » est devenue l'Organisation Non Gouvernementale « Integrated Rural Development & Nature Conservation » ([IRDNC](#) : *Développement rural intégré et protection des ressources naturelles*). Cette organisation a rapidement fait diminuer le braconnage. Les locaux ont cessé la chasse illégale, comprenant que leurs ressources naturelles deviendraient un élément crucial de leur développement. Ceci est le principe de ce qui est aujourd'hui appelé le « Community Based Natural Resources Management » (CBNRM : *Gestion des Communautaire des Ressources Naturelles*). Dans les contrées du Nord-Ouest namibien, le nombre d'animaux augmenta considérablement, démontrant ainsi que cette approche africaine de la protection environnementale fonctionnait en milieu rural.

En 1990, lors de l'indépendance, le nouveau gouvernement namibien adopta cette gestion communautaire qui fait maintenant partie intégrante des plans de développements nationaux.

➤ L'implication de WWF

Aussi lors de l'indépendance, le [World Wildlife Fund](#) s'engagea dans un programme national de gestion, récompensé à plusieurs reprises et qui aujourd'hui concerne un namibien sur quatre.



En 1996, et après différentes consultations nationales, le Gouvernement Namibien a donné la possibilité de créer une Conservancy avec les mêmes droits que ceux attribués jusque là aux fermiers privés. Depuis ce jour, plus de 80 communautés ont décidé de gérer et protéger leur vie sauvage contre une utilisation durable de leurs ressources, de manière consommatrice ou non. Le nombre d'animaux a augmenté dans les 55 Conservatoires enregistrées et dans plus de 25 nouvelles Conservatoires communales. A leur demande, le gouvernement a décidé de réintroduire 14 espèces de grande valeur (soit plus de 3700 animaux) dans 15 Conservatoires. Cela comprend rhinocéros noirs, élans, girafes, gnous, antilopes roannes, bubals, hyppotragues noirs, impalas à face noire et zèbres. D'autres translocations sont prévues en plus grand nombre pour faciliter le processus de repeuplement par des animaux qui avaient totalement été éliminés dans les années 70 et 80.

Etant donné le prix à payer pour cohabiter avec la vie sauvage (bétails tués par les prédateurs, points d'eau et récoltes détruits par les éléphants, compétition entre antilopes et vaches pour les pâturages, blessures et attaques mortelles subies par les habitants), c'est une situation remarquable et brillante. Les fermiers communaux namubiens, le gouvernement, les ONG et les organismes de support comme le WWF méritent largement les félicitations pour avoir mis en place et développé ce type de gestion durable des ressources africaines.

➤ Les Conservancies (Conservatoires communautaires) et le tourisme

Qu'est ce que le tourisme apporte concrètement aux 55 Conservatoires (zones de conservation communautaires) officiellement reconnues ?

Actuellement, aucune législation ne requiert aux tours opérateurs de payer un frais de passage. La plupart agissent comme si personne n'y vivait, mis à part une soi-disant « visite culturelle » rapide et superficielle. Seules quelques compagnies bien établie, des Camps ou des Lodges, paient un montant juste et équitable pour les traverser.

Qui veut construire un lodge dans une Conservancy doit désormais établir un partenariat de partage des bénéfices, d'un ordre de 5 à 8% des revenus. Cet accord stipule également que des personnes locales doivent être employées autant que possible. Des centaines d'emplois permanents et partiels ont ainsi été créés.

Les Conservatoires bénéficient aussi de la viande issue de l'abattage du gibier à travers leurs propres quotas, de la vente de leur surplus et de la chasse au trophée.

Les Conservatoires doivent gérer leur Vie Sauvage pour en bénéficier et cela coûte de l'argent, nécessite des employés et des fonds financiers. En 2007, plus de 8 Millions de N\$ des revenus des Conservatoires sont alloués aux frais de gestion. Ce montant -jusqu'à 37% des 22.5 millions de N\$ que les Conservatoires ont déboursé pour la gestion- bénéficie aux membres. Les revenus des Conservatoires commencent à peine à couvrir leurs frais de fonctionnement.

En privilégiant les structures gérées par les Conservatoires et en s'acquittant de frais de nuitée dans les Conservatoires visitées, nous contribuons directement à l'amélioration de la qualité de vie de ses membres tout en encourageant une utilisation durable des ressources naturelles.

➤ Reconnaissance internationale

La communauté internationale de protection environnementale a récompensé ces efforts d'autogestion par les prix les plus prestigieux, comprenant 2 United Nations Global 500s, l'US Goldman Grassroots Environmental Prize for Africa. Les deux prix ont été remis à Garth Owen Smith et Margaret Jacobsohn de l'IRDNC. En 1998, lorsque les 4 premières Conservatoires communales ont été enregistrées, le Dr Sam Nujoma, père fondateur de la nation namibienne, a reçu du WWF le prix « Friends of Earth ».

Des aides financières existent afin que les Conservatoires puissent former des guides locaux compétents qui prendront l'avenir de leur région en mains car encore aujourd'hui l'économie touristique de cette région est toujours gérée par d'autres. Nous sommes fiers de former des personnes locales à guider au sein de leur propre région et d'ajouter ainsi de la valeur à leur environnement.

La réponse du gouvernement à cette situation est en partie héritée de l'ère coloniale et consiste à penser en termes de discrimination positive. Des progrès ont été faits avec des entrepreneurs individuels de grandes compagnies qui sont parvenus à des gestions équitables et bien établies.